

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 112 (1986)  
**Heft:** 21

## Vereinsnachrichten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Actualité

### Bourse d'étude au Japon pour deux ingénieurs de la pratique

L'ASST<sup>1</sup> offre une bourse d'étude et de recherche destinée à permettre à deux jeunes ingénieurs de la pratique de séjourner un an au Japon (1986-1987).

Pour poser sa candidature, il faut remplir les conditions suivantes :

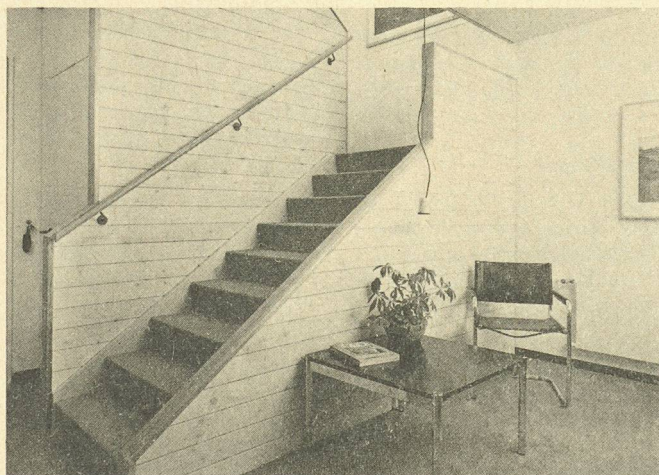
- avoir terminé ses études d'ingénieur ou de chimiste ;
- avoir travaillé dans la pratique au moins deux ans depuis la fin de ses études ;
- être de nationalité suisse ou domicilié en Suisse ;
- ne pas être âgé de plus de 35 ans lors de l'octroi de la bourse.

Cette bourse ASST a pour but de permettre au candidat de parfaire ses compétences professionnelles et scientifiques au Japon. Le montant alloué est suffisant pour que le boursier puisse consacrer l'entier de son temps à la recherche ou au développement.

Les formules d'inscriptions sont à demander le plus rapidement possible au secrétariat de l'ICOM-construction métallique, GCB Ecublens, Ecole polytechnique fédérale, 1015 Lausanne, tél. 021/472422.

<sup>1</sup>Académie suisse des sciences techniques (estimant que le propre de l'esprit académique est l'ouverture, nous utilisons ce sigle malgré l'entêtement de l'Académie à vouloir imposer le seul sigle allemand SATW. *Réd.*).

## Produits nouveaux



### Swissdeco

Sous cette marque, les raboteries suisses lancent sur le marché des lames de revêtement en bois, en trois qualités : Swissdeco-Intérieur, revêtement décoratif pour l'aménagement intérieur ; Swissdeco-Extérieur, un revêtement stable et durable pour les façades exposées aux intempéries, et Swissdeco-Universel, une variante économique pour les grandes surfaces intérieures et extérieures.

La fabrication de ces lames est conforme aux normes SIA, quant au degré de séchage et au triage de la qualité ; un choix d'essences de bois diverses alliées à des profils standards (à joint ouvert, à chanfrein, et rainé et crêté) et spéciaux (lame chalet pour pose horizontale), à joint plat (pour des exigences acoustiques), profil antique, etc., militent en faveur de ce nouveau produit, issu de nos forêts et traité par notre industrie du bois. Les épaisseurs varient de 19 à 27 mm, les longueurs de 2 à 6 m, et les largeurs de lames de 8,5 cm, 10 cm, 12 cm, 14 cm et 16 cm. Ajoutons encore qu'une variante économique, appelée Swissdeco-Iso, a été mise sur le marché ; d'une qualité inférieure à celle de ses trois sœurs, cette variante offre cependant

une garantie suffisante face aux exigences du marché.

F. N.

## Bibliographie

### Processus concurrents

par *Ben Ari*. - Un volume 16 x 24 cm, 176 pages. Edition Masson, Paris, 1986. Prix : FF. 145.-.

L'informatique connaît un développement pratiquement unique dans l'histoire des techniques humaines.

Au niveau matériel, les machines réduisent de taille tout en augmentant considérablement leurs capacités.

L'écriture des logiciels de plus en plus sophistiqués nécessaires à une utilisation aisée et rationnelle de l'ordinateur a fait apparaître le concept jusqu'alors inconnu de « processus ».

Le système d'exploitation d'une machine se conçoit dorénavant comme un ensemble de processus indépendants devant communiquer et se synchroniser.

Les difficultés que présentent la synchronisation et la communication entre processus se formalisent en des problèmes théoriques tels que « l'exclusion naturelle », « le producteur et le

consommateur » ou « les lecteurs et rédacteurs ».

La « programmation parallèle » décrit ces questions difficiles et présente les outils et techniques permettant d'y répondre.

Ce livre est une excellente introduction à des outils nouveaux comme le « sémaphore », le « moniteur » ou le « rendez-vous » dont l'usage n'a rien d'évident. Il permet au lecteur d'aborder avec des bases très solides l'extrême complexité d'un système d'exploitation mais aussi tout système informatique moderne comme les réseaux.

Présenté de manière fort agréable, ce livre est l'ouvrage de base indispensable pour la compréhension de l'informatique moderne.

### Sommaire :

1. Qu'est-ce que la programmation parallèle. - 2. Le modèle de la programmation simultanée. - 3. Le programme de l'exclusion mutuelle. - 4. Les sémaphores. - 5. Les moniteurs. - 6. Le rendez-vous Ada. - 7. Le dîner des philosophes. - Appendice : kit d'implantation.

## Vie de la SIA

### Assemblée générale extraordinaire du Groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie (GII)

Prévue et annoncée pour le 28 novembre prochain, cette assemblée doit être annulée, le président du GII étant en voyage outre-mer à cette date. L'étude du nouveau projet de règlement, qui était inscrit à l'ordre du jour, est renvoyée à la prochaine assemblée générale ordinaire, le *vendredi 27 mars 1987*.

### Cours d'introduction destinés aux apprentis dessinateurs

*Journée d'information, Berne, 12 novembre 1986*

Les cours d'introduction étaient déjà prévus dans l'ancienne loi sur la formation professionnelle de 1963 ; ils ont été organisés régulièrement dans différentes régions dès 1970. Le premier règlement est entré en vigueur en 1975 sur le plan suisse.

La nouvelle loi sur la formation professionnelle de 1978, la révision du règlement d'application ainsi que les expériences accumulées depuis lors ont abouti au remaniement du règlement SIA 1070 par le secteur formation du GSA, en collaboration avec nombre d'associations, et à son approbation par les associations d'employés et d'employeurs. Ces cours d'introduction sont obligatoires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1987. La journée d'information vise à présenter le règlement SIA 1070 révisé concernant ces cours ainsi que les documents s'y rattachant. C'est la formation des dessinateurs en bâtiment qui sera au centre des discussions. Cette journée, qui débutera à 9 h. 30 pour se terminer à 15 h. 45, est destinée à

toutes les personnes et institutions concernées ou intéressées par les cours d'introduction destinés aux apprentis dessinateurs en bâtiment.

*Renseignements et inscriptions (par écrit, jusqu'au 22 octobre) :* Secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570.

### L'étude d'impact : contexte et contenu

*Pontarlier, 20 novembre et 5 décembre 1986*

En collaboration avec la CEAT (Communauté d'études pour l'aménagement du territoire, le Groupe spécialisé pour l'aménagement du territoire et de l'environnement de la SIA organise deux journées d'études sur ce thème, illustrées par des cas pratiques en Suisse et en France. La veille de chacune des journées, les participants auront l'occasion de visiter un site critique, soit le domaine skiable du Mont-d'Or, en France, et de prendre connaissance d'un film vidéo ainsi que de documents sur des études d'intégration réalisées en Suisse.

*Renseignements et inscriptions (jusqu'au 31 octobre 1986) :* Secrétariat SVIA, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne ; tél. 021/363421.

*Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que ces deux journées d'études auront lieu - aux mêmes dates - à Lausanne au lieu de Pontarlier et que les organisateurs renoncent aux rencontres prévues la veille de chacune des journées.*

### Section genevoise

#### Candidatures

M. Renzo G. Biagini, ing. civil EPFZ 1962 (Parrains : MM. J.-M. Henry et D. Storck)  
 M. Blaise Deriaz, ing. civil EPFZ 1967 (Parrains : M<sup>me</sup> Arlette Ortis et M. Pierre Milleret)  
 M. Gustavo Francisco Rodriguez-Jimenez, ing. civil EPFL 1983 (Parrains : MM. André Roget et Paul-Henri Serex)  
 M. Thomas Frueh, arch. EPFL 1981 (Parrains : MM. Dusko Velebit et Vladimir Karamata)  
 M. Temel Ozcakici, arch. ITU Istanbul 1985 et EAUG 1983 (Parrains : MM. J.-J. Gerber et Michel Parrat)  
 M. Christoph Schmidt-Ginzkey, arch. EPFL 1986 (Parrains : MM. Janos Farago et Claude Morel)  
 M. Miltiade Thomaidis, arch. EAUG 1981 + REG A 1986 (Parrains : MM. Enrico Prati et Thierry Sauvin)  
 Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 30 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au comité central de la SIA.